



L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	31	Suffrages exprimés :	49
Absents :	24	- dont POUR :	49
Absents AVEC pouvoir	18	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	6	Nombre d'abstention(s) :	0

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

Mme ANGELETTI Frédérique	M. DECHER Martine	M. MOUNIER Christian
Mme BASSANELLI Magali	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	M. NOUVEAU Michel
M. BATOUX Philippe	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PAIGNON Laurence
Mme BLANCHET Fabienne	Mme JEAN Amélie	M. PETTAVINO Jean-Pierre
M. BOREL Félix	M. KITAEFF Richard	Mme PIERI Julia
M. CARLIER Roland	M. LE FAOU Michel	Mme PONTET Annie
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	M. MASSIP Frédéric	M. SILVESTRE Claude
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme MILESI Véronique	Mme STELLA Aurore
Mme DAUPHIN Mathilde	Mme MONFRIN Marie-Josée	M. VOURET Eric

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme AMOROS Elisabeth	ayant donné pouvoir à Mme BLANCHET Fabienne
M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. MASSIP Frédéric
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à Mme DAUPHIN Mathilde
Mme CRESP Delphine	ayant donné pouvoir à M. MOUNIER Christian
M. GERAULT Jean-Pierre	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
Mme GIRARD Nicole	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
M. JUNIK Pascal	ayant donné pouvoir à Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
M. JUSTINESY Gérard	ayant donné pouvoir à M. VOURET Eric
M. LIBERATO Fabrice	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine
Mme LION-PESQUIES Christine	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme NALLET Christine	ayant donné pouvoir à Mme MONFRIN Marie-Josée
M. RIVET Jean-Philippe	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
M. ROUSSET André	ayant donné pouvoir à M. SILVESTRE Claude
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. SEBBAH Didier	ayant donné pouvoir à Mme ANGELETTI Frédérique
M. SINTES Patrick	ayant donné pouvoir à M. NOUVEAU Michel

Absents excusés :

Mme MACK Marie-Thérèse
Mme PALACIO Céline

Absents non-excusés :

Mme BUCHACA Sophie
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
M. PEYRARD Jean-Pierre
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme BLANCHET Fabienne

N° 2025-055	FINANCES – BUDGET PRINCIPAL - Approbation des autorisations de programme et crédits de paiement 2025
-------------	---

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l’instruction comptable M57 ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2024-049 du 28 mars 2024 portant approbation des ‘autorisations de programme ;*
- *Vu le débat d’orientation budgétaire mené en séance du Conseil communautaire du 6 mars 2025 ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 20 mars 2025 ;*
- *Vu l’avis de la commission des finances en date du 20 mars 2025.*

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la section d'investissement du budget peut mettre en œuvre des autorisations de programme pluriannuelles réparties par exercice budgétaire en crédits de paiement.

Cette procédure permet à une collectivité de ne pas faire supporter à son budget annuel l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses à régler au cours de l'exercice. Elle favorise ainsi la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la lisibilité des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les opérations d’investissement pouvant faire l'objet d'une procédure d'AP/CP correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées par l’agglomération ou à des subventions versées à des tiers.

De même, selon les mêmes règles que les Autorisations de Programme, la section de fonctionnement peut mettre en œuvre des Autorisations d’Engagement pluriannuelles.

Au moment de voter le budget, il convient de faire un point sur les différentes autorisations de programme et sur l’autorisation d’engagement en cours afin de les actualiser ou de les clôturer le cas échéant.

1- AP 2022-D0001 Renouvellement du matériel roulant du service de collecte des ordures ménagères.

Compte tenu des délais entre la commande et la livraison, liés à la spécificité de certains matériels destinés au service de collecte des déchets, une autorisation de programme a été créée afin d’éviter l’immobilisation inutile de crédits.

	Paiement 2023	Paiement 2024	Paiement 2025	Paiement 2026	TOTAL
AP2022-D0001 Renouvellement Matériels Roulants Service Déchets 2022-2025	203 561,42 €	1 003 522,40 €	650 000,00 €	870 736,77 €	2 727 820,59 €

2- AP 2023-845RD947 - Travaux sur la RD 973 pour la mise en place d'une piste cyclable

L'opération concerne l'aménagement d'un mode de déplacement doux sur la Route de Cheval-Blanc, commune de Cavaillon, depuis le carrefour giratoire avenue de Cheval-Blanc jusqu'au nouveau carrefour giratoire de l'entrée de la zone d'activités des Hauts Banquets, portant sur 410 mètres linéaires. Cette opération étant désormais achevée, il est proposé de procéder à sa clôture.

	TOTAL
AP2023-845RD947	1 841 700,35 €

3- AP 2023-845LOSQUE - Aménagement de la route du Moulin de Losque

L'opération concerne la requalification de la route du Moulin de Losque sur la commune de Cavaillon. Elle comprend également l'aménagement de l'extrémité sud de l'avenue Pierre Grand. Ainsi ce projet permet d'améliorer la desserte des zones d'activités des Bords de Durance et celle du MIN.

Cette opération bénéficie des financements de la Région SUD pour 500 000 €.

	Paie ment 2023	Paie ment 2024	Paie ment 2025	Paie ment 2026	TOTAL
AP2023-845LOSQUE	0,00 €	66 732,00 €	2 737 798,00 €	86 470,00 €	2 891 000,00 €

4- AP 2023-7212HANGRE - Création d'un pôle environnement

L'agglomération souhaite créer un nouveau bâtiment, à proximité de la déchetterie du Puits des Gavottes, Chemin du Vieux Taillades, à Cavaillon, permettant d'accueillir sur un même site toutes les activités du service collecte des déchets tout en répondant aux normes de construction durable. A terme, il permettra le déploiement d'une flotte de véhicules plus verte.

	Paie ment 2023	Paie ment 2024	Paie ment 2025	Paie ment 2026	TOTAL
AP2023-7212HANGRE	15 210,00 €	203 598,03 €	1 602 000,00 €	1 082 401,97 €	2 903 210,00 €

5- AP 2023-D0002 - Réaménagement du bâtiment collecte

La création du pôle environnement va libérer le bâtiment collecte qui se situe au siège. Une première phase d'études devrait permettre d'envisager rapidement le devenir de ce bâtiment.

	Paie ment 2023	Paie ment 2024	Paie ment 2025	Paie ment 2026	TOTAL
AP2023-D0002	0,00 €	8 743,50 €	15 979,50 €	2 219 277,00 €	2 244 000,00 €

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l'unanimité des suffrages exprimés,

- **VOTE** l'actualisation au budget principal-LMV 2025, des autorisations de programme :
 - AP 2022-D0001 - Renouvellement du matériel roulant du service de gestion des ordures ménagères ;
 - AP 2023-845LOSQUE - Aménagement de la route du Moulin de Losque ;
 - AP 2023-7212HANGRE - Création d'un pôle environnement ;
 - AP 2023-D0002 - Réaménagement du bâtiment collecte ;
- **VOTE** la clôture de l'autorisation de programme AP 2023-845RD947 - Travaux sur la RD 973 pour la mise en place d'une piste cyclable ;
- **VOTE** les crédits de paiement au budget principal, conformément aux tableaux de répartition ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Cavaillon, le 7 avril 2025

La Secrétaire de séance,

Fabienne BLANCHET



Le Président,

Gérard DAUDET

